

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 30 août 2010**

CP 10/08-11

*L'an deux mil dix, le 30 août à 11 heures, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à la mairie de Beaumont-de-Lomagne sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Etaient présents : MM. Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astoul et Bénech ;*

*Etaient excusés : MM. Empociello et Astruc*

*M. Gonzalez, Vice-Président du Conseil Général et Président de Tarn-et-Garonne Habitat n'a pas participé au vote.*

**TARN ET GARONNE HABITAT  
Désignation au Conseil d' Administration  
de Tarn et Garonne Habitat**

---

Par délibération de la Commission Permanente du 22 juillet 2008 prise en application du décret du 18 juin 2008 fixant la composition du Conseil d'Administration et l'organisation de la gouvernance des offices publics de l'habitat, le Conseil Général a arrêté à la fois la configuration de ce conseil (23 membres) et sa composition.

Au titre du collège «Représentants désignés par les institutions», les syndicats (FO et CGT) étaient représentés chacun par un membre.

Par courrier du 9 juillet dernier, le syndicat FO nous a informé du changement de son représentant au sein du Conseil d'Administration, Monsieur Christian MEJEAN remplaçant Monsieur BONNAND-ADIDA précédemment désigné.

Il est proposé de prendre acte de cette désignation, laquelle sera porté à connaissance de Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne et de Monsieur le Président de Tarn et Garonne Habitat.

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la délibération de la Commission Permanente du 22 juillet 2008 arrêtant la configuration du Conseil d'Administration de Tarn et Garonne Habitat (23 membres) et sa composition,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte de la désignation au Conseil d'administration de Tarn et Garonne Habitat de Monsieur Christian MEJEAN remplaçant Monsieur BONNAND-ADIDA précédemment désigné au titre du collège « Représentants désignés par les institutions » pour les syndicats (FO et CGT) ;
- Précise que cette désignation sera porté à la connaissance de Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne et de Monsieur le Président de Tarn-et-Garonne Habitat.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,